



Conseil d'établissement
Mardi 1^{er} février 2022, 19 h
École des Quatre-Vents
Compte-rendu

Présences :

Rémi Larouche	Marie-Claire Mercier	Alexandre Pelletier
Julie Corriveau	Pénélope Carpentier	Karine Hamel
Pascale Laroche	Sara Boucher	Marie-Pier Laflamme
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers-Talbot	Sherley Bernier
Carole Couture		

Absence :

Mélissa Tremblay

Public :

Marc Croteau

1. Mot de bienvenue

Monsieur Larouche souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Julie Corriveau

3. Adoption du compte-rendu du 30 novembre 2021

Proposé par Pénélope Carpentier

4. Suivi au compte-rendu

9. Facturation par Hamster

La demande d'informations aux deux entreprises (Hamster et Coopsco) sera réitérée en février, car la demande a été faite en janvier 2021 et nous avons obtenu les prix de l'année précédente. Il est encore tôt pour connaître les coûts de l'été 2022. D'autres démarches seront donc effectuées au moment opportun.

12. Informations aux parents

Le CSSDN fournira une adresse courriel pour les conseils d'établissement. Les services informatiques feront le suivi. L'adresse n'a pas encore été fournie.

18. Photo scolaire

Mesdames Deslauriers-Talbot et Marie-Pier Laflamme ont effectué des démarches en vue de trouver un nouveau photographe pour l'an prochain. Les deux choix retenus pour l'instant sont Photo Repensée et EnfantsClik!. Le photographe Simon Ménard de Photo Repensée (PSR) explique qu'un atelier photo sous forme de cours de 5 minutes est offert aux enfants en début de séance afin de les mettre à l'aise et de tisser un lien de confiance avec eux. Cela a pour objectif de les mettre à l'aise et de pouvoir capter des prises au naturel. La classe devient un « studio » par une mise en scène simple où règne une ambiance de jeu dans laquelle l'enfant devient un joueur actif. Six poses par enfant sont offertes et les photos de groupe se prennent à un endroit représentatif pour toute l'école. EnfantsClik! propose des photos « en lumière naturelle » ou encore avec des fonds comme décor. On obtient trois à quatre poses par élève et il est également possible de commander des photos de finissants. Les achats peuvent être effectués directement sur le site internet et il existe un plan familial (gratuit pour le 3^e enfant). Un comparatif des prix entre ces deux entreprises sera demandé en vue de prendre une décision définitive. Des informations sur les disponibilités des photographes à l'automne seront également recueillies.

20.1 Vaccination des élèves

Il y a eu 33 élèves vaccinés le 8 décembre 2021 à l'école. Il y aura vaccination demain pour 34 élèves inscrits.

5. Questions du public

Aucune question n'est posée.

6. Période des inscriptions scolaires

La période des inscriptions se déroule du 31 janvier au 11 février 2022. Tous les parents de nos élèves ont reçu les informations par courriel pour procéder à la réinscription de leurs enfants. Les nouveaux parents qui voudront procéder à une inscription au programme Passe-Partout ou pour la maternelle 5 ans devront téléphoner à l'école pour obtenir un rendez-vous afin de procéder à l'inscription en présentiel.

7. Anglais intensif (6^e année)

Il y a eu de belles discussions entre les membres de l'équipe-école concernant l'anglais intensif. Les enseignants reconnaissent tous les bienfaits de l'anglais intensif et tous les succès que les élèves vivent en lien avec cette matière. Ils se questionnent cependant à savoir si nous avons le meilleur modèle en temps de pandémie. Les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ont des

lacunes en français et en mathématique. La pandémie a entraîné plusieurs « bris de services » à différents niveaux. Est-ce que le modèle « 5 mois/ 5 mois » pourrait être revu pour le mieux ? Est-ce que le programme devrait être offert à un groupe sur 2 ? L'équipe-école n'était pas prête à faire une recommandation aux membres du CÉ à ce propos, ne sachant pas si les plus vieux seront transférés à l'école des Sentiers l'an prochain en raison du chantier qu'amènera l'agrandissement. Une fois la période d'inscription terminée, le CSS prendra une décision quant au transfert d'élèves. L'équipe-école propose donc d'attendre après la mi-mars avant de prendre une décision éclairée en ayant en main toutes les informations à jour. Aussi, si les élèves de 6^e année sont transférés, il devra y avoir un arrimage avec l'école des Sentiers quant au programme offert.

8. Suivi du dossier sur la capacité d'accueil

Madame Maude Deslauriers-Talbot souhaite retrouver l'historique des démarches entreprises en lien avec la capacité d'accueil de l'école depuis 2014. La lecture des procès-verbaux et des comptes-rendus des dernières années devrait permettre de produire un résumé des étapes réalisées en vue d'améliorer la situation à laquelle est confrontée l'école.

Il est convenu d'attendre avant de produire un document visant à sensibiliser les parents sur cet enjeu puisqu'il est possible qu'il y ait des changements apportés au nombre de classes. Madame Bernier a eu accès au plan préliminaire de l'école qui sera présenté au ministère pour approbation avant l'appel d'offres. On y voit, entre autres, les 4 nouvelles classes, la classe extérieure, la mezzanine et l'agora dans le futur agrandissement. Quelques modifications sont également apportées à l'établissement existant. La fusion de classes pour former un local d'art, l'entrepôt et la salle mécanique permettant l'implantation de l'aérothermie partout dans l'école, la bibliothèque relocalisée en face de la salle de toilettes des filles, les casiers retirés pour aménager une salle psychométrique sont quelques-uns de ces éléments. Il est donc probable que certaines classes « disparaissent » à la suite de ce réaménagement. Selon ce plan provisoire, cette maquette, on retrouverait 21 groupes, incluant les 4 nouveaux.

Madame Sherley Bernier va formuler une demande auprès du coordonnateur des ressources matérielles afin d'avoir accès dès que possible aux plans achevés et de connaître au mieux les échéanciers du projet. Elle se chargera de les transmettre aux membres du CÉ.

On convient du fait que les parents doivent être davantage informés sur les travaux à venir ainsi que sur les démarches actuelles du CÉ visant à obtenir davantage d'informations auprès du centre de services scolaire. Madame Talbot-Deslauriers rédigera donc une communication à leur intention.

On manifestera également au centre de services scolaire notre intérêt à collaborer, à être informé et consulté en lien avec l'agrandissement et le réaménagement de l'école.

9. Service de garde

Madame Carole Couture nous informe que pour la semaine de relâche, il y a entre 35 et 38 élèves inscrits tous les jours. De plus, du 4 au 11 février, le Carnaval sera souligné à l'école avec des activités telles que des sculptures en neige, des tournois, des tirages...

10. Suivi des comités

10.1 Comité de parents

Deux réunions ont eu lieu depuis la dernière rencontre du CÉ. Marie-Pier Laflamme les résume. Le 13 décembre, elle a souhaité discuter de la capacité d'accueil de l'école, sans succès. Elle a assisté à une présentation intitulée « Mon choix, mes études » sur la conciliation travail-études chez les élèves du secondaire. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, les enfants peuvent travailler de plus en plus tôt et cela soulève certains enjeux. Le 17 janvier, il a été question de la valorisation des formations professionnelles (DEP). Le CSS souhaite mieux les faire connaître, promouvoir les métiers auxquels elles donnent accès et déconstruire les mythes y étant associés. Le nombre d'heures attribué à chaque matière a également été abordé. Madame Laflamme a mentionné le fait que nous ne pouvions offrir les deux heures par semaine recommandées en éducation physique. D'autre part, le fait de proposer l'école à la maison lors de journée de tempête s'avère un sujet qui a été discuté. Cependant, comme ces journées ne sont pas planifiées et que le matériel informatique n'aura pas pu être préalablement distribué, il n'est pas envisagé pour l'instant d'enseigner à distance en cas de fermeture d'école causée par des intempéries. Enfin, pour ce qui est des consignes sanitaires et du suivi des cas de COVID, il n'y aura plus systématiquement de communication entre la Santé publique et les écoles, la gestion étant rendue trop lourde.

10.2 OPP

Maude Deslauriers-Talbot mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière rencontre du CÉ. Pour ce qui est de la dernière campagne de financement Recettes en pot, nous avons amassé 5 412 \$ (il reste 6 pots à vendre, 2 de brownies et 4 de chili). Le coût d'achat étant de 2 736 \$, il nous reste 2 718 \$ de profit, en incluant les ventes des boîtes de spaghettini qui ont également rapporté 42 \$.

10.3 Projet multisports

Marie-Pier Laflamme nous informe que la rencontre du 3 décembre avec les enseignants n'a pas eu lieu et qu'elle n'a pas eu de retour concernant le sondage prévu auprès des élèves. Madame Bernier mentionne que le projet a été discuté avec l'équipe-école, mais que le possible transfert d'élèves fait en sorte de retarder la décision. On souhaite savoir qui va rester à l'école. Madame Laflamme croit important de poursuivre les démarches pour que les élèves qui demeureront à l'école puissent bénéficier du programme le plus tôt possible. Les coûts de l'implantation de celui-ci sont principalement liés au transport vers le centre multifonctionnel. Elle propose d'envisager la possibilité de se rendre à l'école des Sentiers à la marche (1,7 km)

pour pratiquer les sports dans un des gymnases de l'établissement. Madame Bernier souligne l'importance dans ce cas d'évaluer et de prévoir le temps que cela prendrait dans l'horaire.

11. Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire

Les critères de sélection de direction d'établissement sont discutés et seront envoyés par courriel à la direction générale du CSSDN.

12. Varia

13. Prochaine rencontre : mardi 22 mars, 19 h

14. Levée de la séance à 20 h 51.

Rémi Larouche
Président



Sherley Bernier
Directrice